

**PROCES VERBAL DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le cinq avril 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents(es) : Stéphanie BODEAU - Sylvain BOURDIER - Marie-Laure DESCAMPS - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Stéphane JARDONNET - Caroline LEOTY - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Michel PASSAT - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Claude RIBOULET - Jean-Luc ROBIN - Joseph SCARAMOZZINO - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

Avaient donnés(ées) pouvoir : Pierrette BORD a donné pouvoir à Thierry VERGE - Alison CLEMENT a donné pouvoir à Véronique REYMON - Catherine FRISE a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIN - Emmanuelle MICHON a donné pouvoir à Caroline LEOTY - Elsa VALLIAMÉE a donné pouvoir à Véronique FOUCAUX - Laure VINCENT a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI

Etaient Absents(es) : Sébastien ALAMARGUY

Secrétaire de Séance : Pascal RELIANT

Le quorum est atteint.

La séance est présidée par Monsieur Le Maire – Sylvain BOURDIER

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

ORDRE DU JOUR

- a) Mandats de vote
- b) Adoption Procès-Verbal du 13 mars 2024

- 1 - 2024/2067 - Compte rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence
- 2 - 2024/2080 - Approbation des comptes de gestion 2023
- 3 - 2024/2079 - Approbation des comptes administratifs 2023
- 4 - 2024/2078 - Affectation des résultats des comptes administratifs 2023
- 5 - 2024/2068 - Détermination des taux des taxes pour 2024
- 6 - 2024/2082 - Budgets primitifs de l'exercice 2024
- 7 - 2024/2077 - Actualisation n°1 des autorisations de programme et crédits de paiement pour l'Ecole de Musique de Commeny et l'école du Bourbonnais
- 8 - 2024/2075 - Tarification Aquathlon du dimanche 2 juin 2024
- 9 - 2024/2081 - Convention de partenariat avec l'Association Events Cycling Organisation (ECO) dans le cadre de l'organisation du tour de la vallée montluçonnaise
- 10 - 2024/2074 - Convention de partenariat avec l'association Team Sliders Junior
- 11 - 2024/2073 - Convention de partenariat avec l'association Bourbonn'ailes
- 12 - 2024/2076 - Répartition des subventions, cotisations et participations aux associations et autres organismes
- 13 - 2024/2070 - Acquisition de la parcelle cadastrée AE 512 rue Jean Dormoy
- 14 - 2024/2069 - Acquisition de la parcelle cadastrée BE 76 sise 13 rue Georges Bayet
- 15 - 2024/2071 - Cession des parcelles cadastrées AO 241 (pour partie) et AO 709 sises Pourcheroux
- 16 - 2024/2072 - Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières sur le parking des Tuileries

Communications du Maire

Questions diverses

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

.1 Délibération 2024/2067

- Compte rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence
PREND ACTE

2 Délibération 2024/2080

- Approbation des comptes de gestion 2023
POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

3 Délibération 2024/2079

- Approbation des comptes administratifs 2023
POUR : 20
CONTRE : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)
ABSTENTION : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (SYLVAIN BOURDIER)

4 Délibération 2024/2078

- Affectation des résultats des comptes administratifs 2023
POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTION : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

5 Délibération 2024/2068

- Détermination des taux des taxes pour 2024

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

6 Délibération 2024/2082

- Budgets primitifs de l'exercice 2024

POUR : 21

CONTRE : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT)

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Monsieur Claude RIBOULET : Nous voterons contre. Ce n'est pas une surprise : ce n'est pas que l'acte politique qui distingue la majorité de l'opposition, suite au débat d'orientation budgétaire, à l'étape de l'adoption du budget. Mais nous allons pointer 2 ou 3 choses : La 1^{ère}, c'est quand on regarde de près, si on veut traiter le budget sans affectation du résultat, on est sur 700 000 euros et avec la dotation aux amortissements, que l'on a payé le capital des emprunts, la marge est faible, de l'ordre de 200 000 euros. Quand bien même les dépenses sont à peu près bien maîtrisées, l'épargne se tasse, ce qui devient inquiétant. 2^{ème} remarque, c'est le côté affichage d'un budget quand on affecte le résultat : si l'on reprend, ce n'est pas 17 millions de fonctionnement, mais 13, et ce n'est pas 7 millions d'investissements, c'est 4 de moins. Il suffit de reprendre les opérations d'ordre et, à la vérité, il ne va pas y avoir 7,5 millions de travaux réalisés en 2024 sur la commune, il y en aura moins, sinon il n'y aurait plus un centime de fonds de roulement. Et pour finir, vous savez ce que l'on pense des 3,5 millions d'euros sur l'Ecole de Musique qui nous paraissent disproportionnés par rapport à la situation financière de la Commune et au nombre de commentryens qui bénéficient de l'infrastructure. Vous engagez, avec une part d'incertitude, plus de 3,5 millions TTC sur la seule Ecole de Musique.

Monsieur le Maire : Nous n'allons pas épiloguer mais votre réflexion m'étonne sur l'Ecole Municipale de Musique car elle ne correspond pas à la réalité : son rayonnement se mesure également au travers de la saison culturelle, de la qualité des partenariats. Ces travaux ont aussi pour but de favoriser des mutualisations entre l'EMM et l'Agora, et de réaliser certains travaux sur l'Agora elle-même.

Monsieur Claude RIBOULET : Je ne suis pas certain que les arguments que vous évoquez pour justifier 3,5 millions de dépenses soient des plus percutants. Vous ne pouvez pas dire que c'est l'Ecole de Musique qui fait la saison culturelle. Evidemment que l'Ecole et l'Harmonie nourrissent un certain nombre de spectacles de la saison culturelle, mais c'est quoi ? Un quart ? La saison culturelle, ce sont des chanteurs, des humoristes, d'autres musiciens, des gens de théâtre qui viennent jouer à l'Agora. Si 100 % des spectacles étaient assurés par l'Ecole de Musique, ce serait différent, mais ne dites pas que refaire l'Ecole de Musique, c'est garantir la saison culturelle. L'Ecole de Musique, c'est un peu moins de 200 élèves, et un peu moins de 80 sur ces 200 sont commentryens. Si l'on compare avec la Pléiade, elle, est beaucoup plus fréquentée.

Monsieur le Maire : Nous sommes à l'étape du STOP ou ENCORE. Avec vous, c'est STOP, pour nous, c'est ENCORE. Il y a la volonté de rénover le hall d'accueil, l'entrée et mutualiser les postes. Le choix de la Municipalité est de dire ENCORE. Par ailleurs, je trouve quand même fort que vous pointiez que cela bénéficie à peu de Commentryens alors que dans le même temps, à la Communauté de Communes, vous avez plafonné les aides : vous êtes en dessous de ce que vous devriez faire !

Monsieur Claude RIBOULET : Puisque vous m'interpellez sur les aides de la Com-Com, vous modifiez les règles de calcul, et, l'an dernier, vous faisiez exploser la sollicitation du fonds de concours sans forcément le justifier et si le Conseil Communautaire a voté la formalisation du fonds de concours de la Com-Com à l'Ecole de musique, c'est que tout le monde a bien compris qu'il fallait cadrer les choses sinon c'était la fuite en avant. Et vous êtes excessif en disant STOP ou ENCORE. C'était obligatoirement soit 3 millions, soit rien ? qui peut raisonnablement penser cela ?

Monsieur Stéphane JARDONNET : En arrivant en 2020, oui, on était obligés à d'importants investissements. Je rappelle que nous allons devoir fermer une école, celle du Bourbonnais, pendant un an en raison de l'importance des travaux à réaliser. C'est ce que nous avons récupéré en 2020 : des bâtiments dans un état lamentable. STOP ou ENCORE ? on a fait le choix de dire ENCORE !

Monsieur Claude RIBOULET : Je veux bien que l'on fasse le procès du passé. Vous avez trouvé des mutualisations et regroupements de bâtiments qui étaient atomisés et qui coutaient une fortune à la commune, notamment pour les associations, avec une ancienne piscine réhabilitée en maison des associations. Nous avons aussi réhabilité le labo de la gare. Nous avons, également, entrepris des travaux dans les écoles.

Monsieur le Maire : Concernant le règlement de l'Ecole de Musique, nous n'avons rien changé et nous avons motivé les décisions. Quant aux votes des conseillers communautaires, ils votent tous comme vous : ils ne vont pas vous contrarier ! Quand il y a des votes à bulletin secret dans les conseils municipaux, parfois, il y a des surprises...

Monsieur Claude RIBOULET : Quand vous évoquez de façon générique que les votes à bulletin secret des conseils municipaux seraient différents des votes des conseils communautaires, précisez sur quel sujet ?

Monsieur Thierry VERGE : Juste une précision, vous parliez de mutualisation, et ce qui aurait été utile à la Commune, c'était de passer la Piscine à l'échelle communautaire. Elle nous coûte 1 million d'euros par an et c'est 1 million d'euros d'épargne en moins !

Monsieur Claude RIBOULET : Je veux bien que l'on rouvre tous les sujets du 19^{ème} siècle à nos jours, mais c'est l'histoire de Commentry et de la mutualisation qui s'est construite à partir de la révolution industrielle. Concernant la Piscine, le transfert de compétence n'est pas à la carte : si la Com-Com avait pris la compétence piscine, à l'époque de l'ex-Intercommunalité, elle n'aurait pas pris Commentry seule, elle prenait aussi Nérès-les-Bains et, au moment de la fusion, elle prenait Cosne et Villefranche. C'était une prise de compétence qui entraînait mécaniquement 4 infrastructures. Prendre un transfert de compétences, ce n'est pas seulement piloter la Ville de Commentry, c'est aussi piloter à l'échelle intercommunale.

Monsieur le Maire : C'est le fonctionnement de la piscine qui pèse : vous faites une belle démonstration des rôles de centralité de Commentry pour la Piscine ! Par contre, vous dites complètement l'inverse pour l'Ecole de Musique. Pour vous, qu'un Commentryen paye le rôle de centralité de la Piscine, c'est normal, mais que Commentry ait un rôle de centralité pour l'Ecole de Musique, ce n'est pas normal... Ce qui change la donne, c'est la fiscalité, et la péréquation n'a pas tenu compte de notre centralité.

Monsieur Claude RIBOULET : En conseil communautaire, c'est amusant, nous n'avons jamais ces débats : vous et vos collègues ne dites rien sur ces sujets. C'est dommage. Nous débattons ici mais cela relève plus du débat en conseil communautaire. Depuis 2020, chaque fois que j'ai tenté des mutualisations entre la commune de Commentry et la Com-Com, par exemple autour de la culture, et du contrat lecture territorial, mis à part l'informatique, ça n'a pas abouti. Concernant les fonds de concours, pour l'Ecole de Musique, c'est peut-être plafonné, mais c'est potentiellement 200 000 euros par an. Vous m'amenez à rappeler au passage, s'agissant de la fiscalité unique, que quand il s'est agi de transférer des voiries communautaires, je n'ai délibérément pas réuni la CLECT, car sinon, il y aurait eu des attributions de compensation pour que l'on ponctionne aux communes avec le calcul des budgets moyens d'entretien des voiries ; même chose pour l'éclairage public. Quand j'ai proposé le transfert de la compétence du SDIS, on a gelé la dépense dans le budget de la commune de Commentry à la date du transfert. J'aurais pu demander par principe à la CLECT de réévaluer les attributions de compensation pour tous les transferts : ce sont des dépenses qui ont été absorbées par la Com-Com.

Monsieur le Maire : Les mutualisations, nous les faisons lorsque cela nous est possible. Et l'inverse existe aussi, M. RIBOULET : il y a bien des choses que la commune fait pour la Com-Com et où on ne vous ponctionne pas, par exemple le CTM où vous êtes occupant sans titre... ou lorsque la Communauté de Communes vient emprunter du matériel communal (sans vraiment qu'on comprenne pourquoi car c'est du matériel que vous avez déjà) ...

Monsieur RIBOULET : Il existe une charte de mutualisation, qui a donné lieu à une délibération obligatoire et le principe de cette charte est de mutualiser le prêt de matériel entre les communes de la Com-Com et la Communauté de Communes et, à l'inverse, les communes prêtent à la Com-Com.

Monsieur Fernand SPACCAFERRI : Concernant la piscine, quand Monsieur GABY voulait faire la piscine, la commune de Nérès tenait absolument à conserver la sienne sur son territoire : si ça avait été communautaire, ça aurait été compliqué de faire 2 piscines à 5 km l'une de l'autre.

7 Délibération 2024/2077

- Actualisation n°1 des autorisations de programme et crédits de paiement pour l'Ecole de Musique de Commentry et l'école du Bourbonnais

AP23A ECOLE DE MUSIQUE :

POUR : 21

CONTRE : 7 (MARIE-LAURE DESCAMPS, MARIA DE LURDES LOUREIRO, PATRICK PORTET, JEAN-PIERRE POUENAT, CLAUDE RIBOULET, FERNAND SPACCAFERRI, LAURE VINCENT)

ABSTENTION : 0 ()

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0 ()

AP23B ECOLE DU BOURBONNAIS

ONT VOTE POUR : 28

ONT VOTE CONTRE : 0 ()

SE SONT ABSTENUS : 0 ()

N'ONT PAS PARTICIPE AU VOTE : 0 ()

8 Délibération 2024/2075

- Tarification Aquathlon du dimanche 2 juin 2024

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

9 Délibération 2024/2081

- Convention de partenariat avec l'Association Events Cycling Organisation (ECO) dans le cadre de l'organisation du tour de la vallée montluçonnaise

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

10 Délibération 2024/2074

- Convention de partenariat avec l'association Team Sliders Junior

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

11 Délibération 2024/2073

- Convention de partenariat avec l'association Bourbonn'ailes

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

12 Délibération 2024/2076

- Répartition des subventions, cotisations et participations aux associations et autres organismes

N°	Organisme	Objet	Attributions soumises au vote	ABSENTS (sans pouvoir)	Nombre de votants	POUR
5	LES BAYOUX COMMENTRY	SUBVENTION SPECIFIQUE	2 250,00 €	ALAMARGUY Sébastien	28	28
7	UNION LOCALE FORCE OUVRIERE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	675,00 €			
		SUBVENTION SPECIFIQUE	500,00 €			
8	ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	200,00 €			
11	CATM COMMENTRY ET CANTON	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	400,00 €			
13	SOS FELINS COMMENTRYENS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	500,00 €			
14	MUSEE DE LA RESISTANCE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	400,00 €			
17	DDEN	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	90,00 €			
21	ASSOCIATION FAMILIALE	CONVENTION SPECIFIQUE	13 000,00 €			
22	ASSOC POUR LE DON DU SANG	SUBVENTION SPECIFIQUE	250,00 €			
26	COMMENTRY TENNIS DE TABLE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	600,00 €			
28	METS TES BASKETS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	300,00 €			
29	AS COMMENTRYENNE MUSCULATION	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	562,50 €			
		SUBVENTION SPECIFIQUE	750,00 €			
		SUBVENTION D'EQUIPEMENT	750,00 €			
30	CLUB CHIEN D'UTILITE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	750,00 €			
		SUBVENTION SPECIFIQUE	900,00 €			
		SUBVENTION D'EQUIPEMENT	250,00 €			
31	ESPERANCE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	750,00 €			
		SUBVENTION D'EQUIPEMENT	134,70 €			
36	AS JUDO COMMENTRYENNE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 200,00 €			
37	ESCALADE A COMMENTRY	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	750,00 €			
38	USPC BOULES LYONNAISES	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 900,00 €			
		SUBVENTION SPECIFIQUE	500,00 €			

41	CYCLOS ADISSEO	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	100,00 €			
42	COMMENTRY CYCLISTE	SUBVENTION D EQUIPEMENT	750,00 €			
44	COMMENTRY PETANQUE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	450,00 €			
		SUBVENTION SPECIFIQUE	700,00 €			
		SUBVENTION D EQUIPEMENT	69,00 €			
48	TEAM SLIDERS JUNIOR	SUBVENTION SPECIFIQUE	500,00 €			
49	EVENTS CYCLING ORGANISATION	SUBVENTION SPECIFIQUE	500,00 €			
50	BOURBONN'AILES	SUBVENTION SPECIFIQUE	500,00 €			
25	USPC TENNIS	CONVENTION FONCTIONNEMENT	16 590,00 €	LEOTY Caroline, Emmanuelle MICHON, ALAMARGUY Sébastien	26	26
10	AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	500,00 €	PORTET Patrick, ALAMARGUY Sébastien	27	27
34	COMMENTRY AVENTURE PASSION 03	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	3 270,00 €	PORTET Patrick, ALAMARGUY Sébastien	27	27
35	LA GAULE COMMENTRYENNE	SUBVENTION SPECIFIQUE - 1	700,00 €	JARDONNET Stéphane, ALAMARGUY Sébastien	27	27
		SUBVENTION SPECIFIQUE - 2	2 000,00 €			
39	SUBAQUA COMMENTRY NERIS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	800,00 €	LESAGE Jean-Loup, ALAMARGUY Sébastien	27	27
47	ASFC	CONVENTION FONCTIONNEMENT	34 050,00 €	PASSAT Michel, ALAMARGUY Sébastien	27	27
		CONVENTION SPECIFIQUE	300,00 €			
		CONVENTION D'EQUIPEMENT	10 000,00 €			
27	SHAKER COMPAGNIE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	900,00 €	LEYREM Céline, ALAMARGUY Sébastien	27	27
16	COOP SCOLAIRE ECOLE ANNE SYLVESTRE	SUBVENTION SPECIFIQUE	80,00 €	LEYREM Céline, CLÉMENT Alison, ALAMARGUY Sébastien	26	26
9	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	500,00 €	CLÉMENT Alison, PORTET Patrick, ALAMARGUY Sébastien	26	26

15	COOP SCOLAIRE ECOLE BUSSERON	SUBVENTION SPECIFIQUE	300,00 €	CLÉMENT Alison, ALAMARGUY Sébastien	27	27
18	COOP SCOLAIRE ECOLE MARIE CURIE	SUBVENTION SPECIFIQUE	229,00 €	CLÉMENT Alison, FOUCAUX Véronique, VALLIAMÉE Elsa, ALAMARGUY Sébastien	25	25
40	KARATE CLUB COMMENTRYEN	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 275,00 €	DESFORGES Murielle, ALAMARGUY Sébastien	27	27
45	USPC ATHLETISME	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	6 300,00 €	DESFORGES Murielle, ALAMARGUY Sébastien	27	27
		SUBVENTION SPECIFIQUE	1 625,00 €			
2	HARMONIE COMMENTRYENNE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	3 000,00 €	DESFORGES Murielle, BODEAU Stéphanie, FRISE Catherine, JARDONNET Stéphane, ROBIN Jean-Luc, SIMONIN Jean, ALAMARGUY Sébastien	22	22
		SUBVENTION SPECIFIQUE	500,00 €			
		SUBVENTION D'EQUIPEMENT	14 378,00 €			
3	OMPAC	CONVENTION FONCTIONNEMENT	182 000,00 €	DESFORGES Murielle, BODEAU Stéphanie, CLÉMENT Alison, MARTIN Daniel, MICHON Emmanuelle, PASSAT Michel, RELIANT Pascal, VALLIAMÉE Elsa, FOUCAUX Véronique, LEYREM Céline, ALAMARGUY Sébastien	18	18

32	AS COLLEGE E MALE	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	425,25 €	ALAMARGUY Sébastien, MICHON Emmanuelle, SIMONIN Jean, VALLIAMÉE Elsa, LEOTY Caroline	24	24
33	AS LYCEE GENEVIEVE VINCENT	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	225,00 €	ALAMARGUY Sébastien, MICHON Emmanuelle, JARDONNET Stéphane, SCARAMOZZINO Joseph, FOUCAUX Véronique, LEYREM Céline, VALLIAMEE Elsa	22	22
12	COMITE DE JUMELAGE ET D'AMITIES	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	200,00 €	ALAMARGUY Sébastien, MICHON Emmanuelle, JARDONNET Stéphane, SCARAMOZZINO Joseph, BODEAU Stéphanie, CLÉMENT Alison, MARTIN Daniel, RELIANT Pascal, SIMONIN Jean, VALLIAMÉE Elsa	19	19
6	UNION LOCALE CGT	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 050,00 €	ALAMARGUY Sébastien, BOURDIER Sylvain, SCARAMOZZINO Joseph, MICHON Emmanuelle, FRISE Catherine, LESAGE Jean-Loup, PASSAT Michel, ROBIN Jean-Luc	21	21

52	CCAS DE COMMENTRY	CONVENTION FONCTIONNEMENT	310 000,00 €	BOURDIER Sylvain, DESFORGES Murielle, MICHON Emmanuelle, CLÉMENT Alison, VALLIAMÉE Elsa, VINCENT Laure, BODEAU Stéphanie, ALAMARGUY Sébastien, ROBIN Jean-Luc	20	20
24	EVOLEA	CONVENTION FONCTIONNEMENT	47 000,00 €	BOURDIER Sylvain, MICHON Emmanuelle, ALAMARGUY Sébastien, ROBIN Jean-Luc	25	25
19	COMITE DES OEUVRES SOCIALES	CONVENTION SPECIFIQUE	68 756,37 €	BOURDIER Sylvain, DESFORGES Murielle, ALAMARGUY Sébastien, BODEAU Stéphanie, LESAGE Jean-Loup	24	24
1	FOYER CULTUREL	CONVENTION FONCTIONNEMENT	18 000,00 €	BOURDIER Sylvain, FOUCAUX Véronique, VALLIAMÉE Elsa, ALAMARGUY Sébastien	25	25
		CONVENTION SPECIFIQUE	4 250,00 €			
4	APEC	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	225,00 €	BOURDIER Sylvain, JARDONNET Stéphane, ALAMARGUY Sébastien	26	26
		SUBVENTION SPECIFIQUE	1 500,00 €			
46	CFC	CONVENTION FONCTIONNEMENT	23 625,00 €	BOURDIER Sylvain, ALAMARGUY Sébastien	27	27
		CONVENTION SPECIFIQUE	1 125,00 €			

Compte	Organismes et objet	Soumis au vote	ASENTS (sans pouvoirs)	Nombre de votants	POUR
65561	SDE 03 - Cotisation et travaux	192 000,00 €	ALAMARGUY Sébastien	28	28
657381	Budget annexe TVA - Inscription d'équilibre	252 249,08 €	ALAMARGUY Sébastien	28	28
657381	Budget annexe Transport Urbain - Inscription d'équilibre	10 000,00 €	ALAMARGUY Sébastien	28	28
2041412	EVOLEA - Subvention d'investissement	122 000,00 €	ALAMARGUY Sébastien BOURDIER Sylvain	27	27

13 Délibération 2024/2070

- Acquisition de la parcelle cadastrée AE 512 rue Jean Dormoy

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

14 Délibération 2024/2069

- Acquisition de la parcelle cadastrée BE 76 sise 13 rue Georges Bayet

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

15 Délibération 2024/2071

- Cession des parcelles cadastrées AO 241 (pour partie) et AO 709 sises Pourcheroux

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

16 Délibération 2024/2072

- Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières sur le parking des Tuileries

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 MARIE-LAURE DESCAMPS - MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - CLAUDE RIBOULET - FERNAND SPACCAFERRI - LAURE VINCENT

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Monsieur Claude RIBOULET : Y a-t-il un indice de révision pour le tarif de l'électricité ?

Monsieur Thierry VERGE : Il faut que l'on regarde la convention, peut-être dans l'annexe.

Monsieur Claude RIBOULET : C'est une convention sur 30 ans, les 100 euros de redevance annuelle ne sont pas énormes mais c'est surtout sur la valorisation du mégawattheure : s'il n'y a pas d'indice de révision, nous allons nous abstenir.

Monsieur le Maire : Le principal intérêt pour nous, c'est l'autoconsommation.

Monsieur Claude RIBOULET : Bien malin celui qui pourra dire quelle sera la variation, le coût du marché de l'électron est variable.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour, étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée le 11 avril 2024 à 19 h 44.



Le Maire,

Sylvain BOURDIER



Le (ou la) Secrétaire,

Pascal RELIANT

Communications du Maire

> Cérémonie du 14 avril

Je vous rappelle que la cérémonie de commémoration de la proclamation de la Seconde République espagnole, organisée par l'ACOMERA, se tiendra ce dimanche à 11h au monument aux Morts.

> **Cérémonie du 8 mai**

Pour la commémoration de la victoire sur le nazisme, le mercredi 8 mai, le rassemblement général aura lieu place du 14 Juillet à 9h30, départ du défilé à 10h en direction du Monument aux Morts.

> **Plan local d'urbanisme intercommunal**

Le PLUI est en phase d'enquête publique du jeudi 18 avril à 9h00 au vendredi 17 mai à 17h00. L'information est disponible sur le site de la Ville, le panneau d'affichage et dans le hall de la mairie. Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public à la Mairie durant la durée de l'enquête et vous pourrez également rencontrer le commissaire enquêteur en Mairie : - le samedi 20 avril 2024 de 9h00 à 12h00, - le mercredi 24 avril de 14h00 à 17h00, - le Vendredi 26 avril de 9h00 à 12h00, - le vendredi 3 mai de 9h00 à 12h00, - le vendredi 10 mai de 14h00 à 17h00, - le samedi 11 mai de 9h00 à 12h00, - le mercredi 15 mai de de 14h00 à 17h00, - le vendredi 17 mai de 14h00 à 17h00.

> **Programmation culturelle**

Une soirée Verrière rock est proposée vendredi dans la grande salle de l'Agora, avec RADIUM VALLEY et QAMELTO à 20h30, au prix de 5€. Juliette sera en concert à l'Agora le samedi 4 mai à 20h30. Tarif habituel : 18€/22€. À la Pléiade, du 17 avril au 25 mai, l'association Multi'Arts qui se compose d'artistes amateurs, présentera ses travaux lors d'une exposition. Bien évidemment, vous pouvez retrouver toute la programmation de la Pléiade, de la Micro-Folie et la saison culturelle sur le site de la ville et auprès des services.

> **Vacances de printemps**

Durant les vacances scolaires, du mardi 16 au vendredi 26 avril 2024, la Ville propose un programme ANIM'JEUNES avec des activités sur le thème « Les apprentis fermiers », pour les jeunes de 12 à 17 ans. Toutes les infos sont disponibles auprès du PIJ. Toujours pour les jeunes, mais surtout les plus petits, de 4 à 14 ans, des jeux gonflables seront installés du samedi 20 au samedi 27 avril de 13h30 à 18h, au Forum. Cette activité proposée par la ville est gratuite.

> **Cinéma**

En lien avec le Foyer, à l'Agora, mercredi 17 à 14h, au prix de 3€50, un film d'animation pour les petits est les grands sera proposé : il s'agit du ROYAUME DE KENSUKE. Le même jour mais en soirée, à 20h, l'Udaar proposera le film Tombés du Camion, toujours à l'Agora, à 3€50 ou 5€.

> **Braderie**

La braderie est de retour le dimanche 5 mai de 8h à 19h, avec cette année, 300€ à remporter en bons d'achats. De nombreux commerçants et animations seront proposés. Durant la même journée, le Clos des Acacias proposera sa traditionnelle brocante. > **Mai à Vélo** Dans le cadre du label Terre de Jeux et

de l'opération nationale Mai à Vélo, je vous invite vivement à télécharger l'application GEOVELO et à prendre votre bicyclette durant le mois de mai, plusieurs équipes (écoles, entreprises, institutions publiques...) se forment pour parcourir un maximum de kilomètres à vélo dans leur quotidien : l'objectif de ce challenge : être parmi les meilleurs à l'échelle nationale ! Entre autres actions durant le mois, « Ça me dit à vélo », la journée phare, se tiendra le samedi 25 mai, place du 14 Juillet.

> **concours photo/vidéo du Conseil citoyen**

Le Conseil Citoyen lance son concours de reportage photo et vidéo : vous pouvez déposer vos projets jusqu'au 15 mai 2024. Le reportage soumis au concours est soit une vidéo (durée maximum 3 minutes) ; soit une série de photos (10 photos maximum). La participation est ouverte à tous les amateurs, elle est individuelle ou de groupes. Ce reportage sera l'occasion de donner votre vision d'un espace particulier, d'une séquence de vie, de ce qui plaît, de ce qui vous choque... sur le thème "La Nature à Commentry". Plus d'infos auprès du Cabinet du Maire ou sur le site de la Ville.

> **Félicitations**

Je voudrais adresser au nom de la Commune, mes chaleureuses félicitations aux rugbymen de l'ASFC qui sont depuis leur victoire de la semaine dernière, champions d'Auvergne de Régionale 2. Nous organiserons un événement pour saluer les joueurs, l'entraîneur, les dirigeants et le club qui ont réalisé cette performance qui rend fière notre ville, et nous leur souhaitons le meilleur pour l'étape suivante ! Je salue aussi les élèves et enseignantes de la classe de 6e SEGPA du collège de Commentry, lauréate du concours « Nous Autres » : éducation contre le racisme, dont Lilian Thurman est le parrain. Je pense que c'est une bonne chose que des enfants qui grandissent et sont scolarisés à Commentry puissent réfléchir et construire autour des valeurs de respect, de solidarité, d'acceptation de l'autre. Nous vous proposerons sans doute au prochain conseil de soutenir le déplacement des élèves à la remise des prix au musée du quai Branly Jacques Chirac. Enfin, des félicitations s'imposent aussi pour les élèves de l'association sportive du collège de la section foot en salle, qui ont réalisé de très belles performances, pour ne pas dire exceptionnelles. Bravo à eux.

> **Lutte contre le trafic**

Vous avez toutes et tous pris connaissance de l'opération anti-drogue qui a eu lieu en début de semaine, avec plusieurs interpellations. Évidemment nous échangeons régulièrement sur le sujet avec les services de gendarmerie et je crois que nous pouvons nous féliciter de cette opération. Des riverains, des habitants, me font souvent part de problèmes de cet ordre. Je veux simplement leur dire que cette opération témoigne du fait que lorsque rien ne bouge, c'est que les services de police et de justice travaillent, et à un moment, ça tombe. Cela me permet de passer un message aux trafiquants : ne vous croyez pas tranquille, cela vous tombera dessus, tôt ou tard, au moment où vous vous y attendrez le moins, et ce sera tant mieux pour Commentry, et pour ses habitants. A bon entendeur...

Questions diverses

NEANT